



Grenoble, le 19 novembre 2024

Éric PIOLLE
Maire de Grenoble

Monsieur Hervé GERBI
Président du CRIF

presidence@crif-grenoble-dauphine.org

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Président,

Par une lettre ouverte datée du 26 septembre 2024, vous avez exprimé que les institutions juives que vous indiquez représenter, ne souhaitaient pas la représentation de la ville de Grenoble aux manifestations qu'elles organisent, à compter du temps d'hommage aux victimes du 7 octobre du Hamas et aux otages pris par le Hamas.

Vous avez également exprimé, au nom des institutions juives que vous indiquez représenter, la suspension de toute organisation conjointe avec la ville de Grenoble, dont le prix Louis Blum, co-organisé depuis 2003 par le CRIF Grenoble Dauphiné que vous présidez et la ville de Grenoble.

J'avais décidé, et l'avais fait savoir en amont, d'attendre pour vous répondre, la fin de la période des fêtes Roch Hachana, Yom Kippour et Souccot, dont je mesure l'importance tant spirituelle que familiale et culturelle pour les membres de la communauté juive de Grenoble. J'ai en effet jugé inutile de rajouter de la tension dans ce temps de fêtes, alors que je sais à quel point l'environnement est déjà très lourd pour les Juifs de France.

Après votre déclaration de candidature aux législatives, je me suis demandé si c'était pertinent de vous répondre. Je sais bien que cette conjonction de temps va donner un caractère politicien à cet échange. Malgré cela, j'ai estimé que cette réponse était nécessaire pour permettre de dessiner un chemin positif pour les relations entre la communauté juive et la ville de Grenoble.

Ce courrier public sera une pièce pour une base saine de potentiels échanges futurs auxquels j'aspire, en tant que maire de Grenoble, en tant que responsable politique, et en tant qu'homme.

Vous exprimez que « la vocation du CRIF est de défendre l'existence d'Israël et de lutter contre l'antisémitisme ». Je me permets d'y ajouter la troisième mission principale du CRIF, telle qu'exposée sur son site internet national : faire vivre la Mémoire de la Shoah.

La ville de Grenoble était déjà très présente pour faire vivre la Mémoire de la Shoah du temps de mon prédécesseur direct Michel Destot.

Nous avons continué et amplifié cette implication toujours plus nécessaire dans la transmission de la Mémoire dans toutes ses dimensions avec la disparition progressive des derniers témoins vivants.

Nous avons soutenu l'implication de notre intercommunalité Grenoble Alpes Métropole dans ce processus, lorsqu'elle a initié son soutien à l'organisation de voyages à Auschwitz.

Côté ville, nous avons choisi d'augmenter de façon majeure le nombre de jeunes et de professionnels sensibilisés à une mémoire concrète de la Shoah, de l'environnement concentrationnaire et des phénomènes encore actifs qui les sous-tendent, par un partenariat avec le Camp des Milles et sa fondation.

Nous choisissons de marquer l'espace public de la mémoire de la Shoah également : école Marianne Cohn, école Simone Lagrange,...

Cet engagement passe aussi, vous le savez par des expositions et conférences nombreuses sur la Shoah.

A titre individuel, il m'est également important de ne jamais lâcher cette implication dans la Mémoire et la transmission : citons pour quelques points saillants la visite de Yad Vashem à Jérusalem en 2017, la nouvelle visite d'Auschwitz avec le CRIF national et Ginette Kolinka en 2018, Mémorial de la Shoah à Paris, Neuvième Fort à Kaunas et Mauthausen en 2022, participations régulières à des conférences, expositions et commémorations.

C'est aussi un engagement collectif qui passe par l'implication de l'ensemble de l'exécutif, que cela soit aux côtés de la Fondation du Camp des Milles ou lors par exemple de nos séminaires à Vassieux-en-Vercors en 2023 ou avec l'historien spécialiste des nazis Johann Chapoutot lors de celui de 2024.

Venons-en à un sujet crucial pour mon équipe et moi, la lutte contre l'antisémitisme. Toutes les Juives et tous les Juifs de Grenoble, de France et du monde me trouveront à leurs côtés dans la lutte contre l'antisémitisme.

Ce ne sont pas que des mots dans des discours publics, même si les mots dans les discours publics sont importants.

C'est un canal spécial d'effacement des tags antisémites.

C'est de la formation dans le périscolaire, avec l'accompagnement contre les préjugés liés aux religions, notamment en faisant intervenir l'association ARCHIPEL avec les ateliers "les petits enquêteurs de la laïcité et des religions".

C'est la participation aux ateliers de lutte contre l'antisémitisme dans la sphère partisane.

C'est continuer de se nourrir de la réflexion d'intellectuel-les, d'artistes, d'historien-nes.

C'est marquer par ma présence l'existence de la présence juive à Grenoble, comme chaque année depuis 10 ans lors de Hanoucca, dont les organisateurs m'invitent avec constance chaque mois de décembre. C'est d'ailleurs chaque année l'occasion de rappeler par écrit, aux interpellations qui manifestent la surprise de voir un temps culturel dans l'espace public, que la loi de 1905 édicte que la République assure la liberté de conscience et qu'elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans la loi dans l'intérêt de l'ordre public, et que cela vaut également dans l'espace public, de la rue à la piscine, en passant par les usagers du service public. La République ne reconnaît aucun culte, mais n'en nie aucun.

C'est la participation de la ville de Grenoble à un investissement mémoriel au sein de l'Espace des Cultures Juives. C'est ma présence à l'Espace des Cultures Juives et à la synagogue, depuis que je

suis devenu élu de la république en 2010, lors de temps culturels et cultuels. J'y ai été accueilli dès le début en ami, et j'y ai participé à de nombreuses fêtes religieuses, Roch Hachana, Yom Kippour, Souccot, et à de nombreux temps culturels, cérémonies, conférences.

Je suis bien sûr présent aux côtés des autres spiritualités à Grenoble, comme auprès de toutes les Grenobloises et tous les Grenoblois dans leurs engagements collectifs.

La considération que l'institution apporte à chacun-e est essentielle.

Notons simplement que la lutte contre l'antisémitisme donne une importance singulière à cette présence auprès d'une minorité dont le poids historique et symbolique dans la cité pèse plus que le nombre.

La lutte contre l'antisémitisme, c'est aussi rappeler partout que le judaïsme et la judaïté débordent largement la dimension religieuse.

Un an après l'ouverture par les attentats du Hamas le 7 octobre 2023 d'une phase de guerre à l'intensité sans égale depuis 1948, je réitère partout l'absurdité et le poison d'assimiler juif à croyant, juif à israélien, et israélien à soutien de la politique catastrophique conduite par Benyamin Netanyahu.

C'est rappeler l'histoire de l'antisémitisme, ses différents moteurs dont se nourrit la désignation du bouc émissaire, depuis celui du peuple déicide des chrétiens du 2ème millénaire au complot de la minorité dirigeant dans l'ombre, de celui du complot des puissances médiatiques ou financières à celui qui a émergé par travestissement du conflit territorial en Israël et Palestine en conflit religieux.

C'est rappeler que l'antisémitisme a toujours été le signe avant-coureur d'une fragilisation de la république, mais que c'est aujourd'hui en plus parce que la république est fragilisée que les juifs sont en danger en France.

C'est rappeler que les germes de l'antisémitisme sont toujours puissants, mêlant à la fois la recherche de bouc émissaire minoritaire, mais aussi, en parallèle du racisme classique surplombant qui vise « ceux d'en dessous » un racisme vers les supposés « ceux du dessus ». C'est rappeler que dans l'antisémitisme il y a aussi une volonté d'une forme d'éradication du commencement et des origines, de la transmission : une maladie des mouvements totalitaires.

Toujours, vous m'avez trouvé, vous me trouvez et vous me trouverez dans la lutte contre l'antisémitisme.

Dans les temps collectifs comme la manifestation 12 novembre 2023 à Grenoble et dans le travail du quotidien.

Si personne, je crois, n'a remis en cause mon engagement dans ce combat viscéral, intime et politique, j'ai souvent des désaccords avec des représentants nationaux et locaux des institutions juives sur la meilleure stratégie de lutte contre l'antisémitisme. J'échange souvent avec eux à ce sujet.

Je pense en effet contre-productif de qualifier à tour de bras des personnalités d'antisémites. Il est préférable à mon sens de pointer spécifiquement les expressions problématiques. Car si l'antisémitisme est consubstantiel à l'extrême-droite, et je ne l'oublierai jamais malgré tous les cache-nez dont elle pourra s'affubler, c'est la société dans son ensemble qui doit se nettoyer en

permanence des codes antisémites qu'elle véhicule par ignorance sincère ou paresseuse, par conformisme culturel ou par ambiguïté linguistique nourrissant le confusionnisme antisémite. Jeter l'anathème nourrit le problème plus qu'il ne le réduit.

Je pense également contre-productif d'utiliser sans les définir les termes sionistes et antisionistes, généralement en assimilant ensuite antisionisme et antisémitisme. Ces termes nécessitent d'exposer leur acception quand ils sont utilisés. Le sionisme peut être défini par le mouvement historique qui a émergé au XIXe siècle et a conduit à la création de l'état d'Israël. Il appartient alors à l'histoire, Israël est là, reconnu, c'est un fait historique.

Le sionisme peut être la défense du droit à l'existence de l'état d'Israël, à laquelle je m'associe toujours. Cela peut être un mouvement de solidarité entre juifs, solidarité économique ou de protection.

Mais cela peut être le mouvement extrémiste qui promeut et soutient la création de colonies au-delà des frontières reconnues par l'ONU, c'est-à-dire celles de 1967. Cela peut être le mouvement extrémiste qui promeut un grand Israël de la mer au Jourdain. Dans ces deux derniers cas, je suis évidemment antisioniste, et cela n'est en rien un antisémitisme.

Vous l'avez compris, je fais partie de ceux qui veulent aller au bout des choses sur ces sujets, car la confusion règne, les préjugés, les raccourcis et les anathèmes volent. Or, il est de notre responsabilité de ne pas alimenter les tensions et au contraire d'en démanteler les ressorts avec détermination et précision.

Nous partageons donc également la défense du droit à l'existence d'Israël, dans ses frontières de 1967.

Et nous partageons, j'ose le croire, la fraternité entre les peuples. C'est ce qui nous a conduits à prendre une initiative commune que j'ai annoncé jeudi 12 octobre 2023, invitant l'ancien comité de jumelage Grenoble - Rehovot à se retirer et appelant un nouveau comité à se constituer, qui puisse travailler aux liens entre population civile dans l'esprit de la délibération cadre votée par le conseil municipal en juin 2023 (3 priorités : amplifier les transitions environnementales et sociales, promouvoir les droits humains, défendre et porter l'hospitalité inconditionnelle). Ce nouveau comité ne juge « ni souhaitable ni possible » d'avancer dans sa constitution et de démarrer ses travaux tant qu'un cessez-le-feu et une libération des otages ne sont pas obtenus. Cela me semble sage.

J'espère que nous partageons également la position de la France et de l'ONU sur la solution à deux états. Peut-être avons-nous une divergence sur la reconnaissance de la Palestine ? Le Conseil municipal a largement voté en 2024 un vœu demandant au gouvernement cette reconnaissance, ainsi que l'avaient fait le Sénat et l'Assemblée nationale en 2014 via une résolution. 147 pays reconnaissent à ce jour l'état de Palestine, dont 11 membres de l'Union européenne. La France a voté en mai 2024 pour l'admission de la Palestine comme membre de plein droit à l'ONU, comme 143 pays. Seuls, 9 s'y sont opposés.

Que faire de tout cela à l'échelle locale ?

Rappeler l'aspiration à la paix et au droit à la vie.

Depuis l'horreur du 7 octobre dernier, la ville de Grenoble a répondu immédiatement présente pour soutenir les associations et collectifs.

Ainsi, nous avons accueilli dans le salon d'honneur les moissonneurs des Lilas pour la lecture d'Apareigon, où 2 pères, l'un Israélien et l'un Palestinien racontent leur douleur d'avoir vu une de leur fille tuée par l'autre partie, et la nécessité qu'ils trouvent à militer ensemble pour la paix. Nous avons également accompagné à plusieurs reprises le Cercle Bernard Lazare, notamment en accueillant le représentant de « La Paix Maintenant » et des membres des Guerrières de la Paix. Nous avons accueilli Denis CHARBIT, le 30 mai dernier à la Maison de l'International de Grenoble, pour une conférence « Penser l'existence nationale et politique de l'autre ». Citons également la venue de Brigitte Stora, toujours à la maison de l'international, en juin, pour son ouvrage : l'antisémitisme, un meurtre intime. Et bien sûr l'hommage à Yitzhak Rabin en novembre 2023, puissant acteur de la Paix, assassiné par un ultranationaliste juif israélien.

Et je rappelle bien sûr, comme chaque année, la mise à disposition de l'auditorium du musée de Grenoble, et ma présence, ainsi que celles d'élus de la majorité, dans le cadre de la remise du prix Louis Blum.

Notre position a toujours été de dénoncer les massacres, les victimes civiles, et de chercher, même si cela peut paraître illusoire, à accompagner la voix de la paix. La paix, c'est notre fil conducteur, quitte parfois à froisser ceux qui défendent l'indéfendable, qui masquent une véritable volonté, celle de l'éradication de l'autre.

Ainsi, nos liens avec les Grenoblois et Grenobloises issus-es de la communauté juive sont bien existants, et ne débutent pas non plus au 7 octobre. Ils s'inscrivent dans la durée. Nous avons à l'occasion des 80 ans de la Libération travaillé sur le CDJC, le Centre de Documentation Juive Contemporaine créé en 1943 par Isaac Schneersohn, accueilli plusieurs soirées et conférences comme « Le Cri du Peuple Juif Assassiné », les « Chroniques du Ghetto de Varsovie ».

Je cite enfin, et je suis loin d'être exhaustif, toujours à la Maison de l'International en 2023 la conférence « Montée en puissance de l'extrême-droite : quelle paix pour les Israéliens et Palestiniens ? », par Thomas Vescovi, historien spécialiste des sociétés israéliennes et palestiniennes, et la conférence « Pourquoi de milliers d'Israéliens manifestent régulièrement depuis maintenant 27 semaines », animée par Paul Ouzi Meyerson, journaliste à Radio J de Paris et organisée avec Guy Poran, ancien pilote de l'armée qui venait témoigner de son engagement contre la réforme de la justice de Netanyahu, voulant mettre au pas les citoyens et citoyennes de son propre pays.

Venons en maintenant à l'état de nos relations, vous président du CRIF Grenoble Dauphiné et moi maire de Grenoble.

Vous mettez en avant une « question d'honnêteté intellectuelle, d'équilibre et de justesse dans les propos, « ainsi qu'une « double posture qui n'est pas acceptable : s'attirer sur le plan national la complaisance de celles et ceux qui vouent une haine existentielle à Israël par des prises de position unilatérales et sans mesure aucune ; tenir localement avec la communauté juive un discours d'apaisement ».

Il est temps ici de rappeler de façon factuelle et publique différents faits qui ont égrainé notre relation depuis votre élection en octobre 2021, et que j'ai tus jusqu'à ce jour, dans un souci permanent d'apaisement, stratégie d'apaisement que vous n'avez jamais partagée.

Vous avez été élu président du CRIF Grenoble Dauphiné le 20 octobre 2021. Vous avez été la première personne prenant des fonctions importantes à Grenoble à ne pas solliciter de visite de courtoisie avec le maire après votre prise de fonction. Au lieu de cela, vous avez choisi 3 mois après votre élection, pour votre première sortie publique, de lancer une polémique anachronique dans le débat public sur une fresque de GOIN plus de 6 mois après qu'elle a été réalisée. Clouant au pilori ceux qui défendent la liberté artistique inscrite dans la loi. Entraînant des conséquences financières et d'images importantes pour l'association portant le Street Art Festival, alors que cette œuvre avait été réalisée par l'artiste en marge du festival.

Vous avez fait un signalement au procureur. Par message du 21 mars 2022, je vous ai demandé de me tenir informer des suites judiciaires. J'attends toujours. Pourtant, si vous avez par votre action fait émerger une jurisprudence remettant en cause la liberté de création artistique inscrite dans la loi, cela serait intéressant que la France le sache. Dans le cas contraire, j'en conclurai à un coup fourré médiatique ne visant que la polémique, je le redis, avec un décalage de plus de 6 mois entre l'événement générateur et vos interpellations publiques.

Même après cette entrée en matière détonante, les circonvolutions pour éviter le principe même d'un rendez-vous de courtoisie avec le maire pour prendre langue ont surpris mes services. Nous y sommes finalement parvenus en mars et c'est heureux.

Lors du prix Louis Blum 2023 qui récompense ceux qui luttent contre le racisme et l'antisémitisme, vous vous êtes permis, dans des locaux municipaux où vous étiez accueillis, en l'occurrence l'auditorium du musée de Grenoble, et pour un prix co-organisé depuis 2003 par le CRIF et la ville de Grenoble, de m'attaquer vilement, alors que vous parliez après moi et que je ne pouvais donc pas vous répondre sauf à faire scandale. J'ai tenu ma langue, la hauteur de l'institution, et vous ai fait le reproche de ce comportement déplacé en direct, avec le préfet pour seul témoin.

Lors de Yom Hashoah le 17 avril 2023 au centre des cultures juives, le protocole a été ostentatoirement bafoué, d'autres élus étant invités à allumer une bougie pendant que j'étais ignoré, assis pourtant au premier rang. Que dire de Yom Hashoah 2024 auquel la Ville de Grenoble n'a pas été conviée, mais a entendu ensuite des reproches quant à son absence.

Le 14 mai 2023, vous explicitiez déjà publiquement dans le Dauphiné Libéré un risque de rupture. « Pour l'instant, rien n'est rompu, mais cela pourrait arriver ». Face à une journaliste qui corrigeait l'inexactitude délibérée de votre communiqué de presse du 11 mai sur le jumelage Grenoble - Réhovot, gelé non par mon équipe, mais 5 ans avant notre élection, vous continuiez les petites attaques sur ma soi-disant absence de passage en Israël lors de notre déplacement conjoint Ville-Métropole dans notre ville jumelle palestinienne de Bethléem et aux assises de la coopération franco-palestinienne organisée par le Ministère des Affaires Étrangères. Vous me faisiez même la leçon sur l'intérêt que j'aurais pu avoir de voir de visu les grandes manifestations du samedi soir à Tel Aviv contre la loi réformant le système judiciaire. Attaque déplacée encore, car j'étais justement à Tel Aviv le samedi soir, avec un ancien ambassadeur d'Israël en France. Quel est l'objectif de ces propos erronés, si ce n'est d'entretenir artificiellement un climat de polémique délétère ?

Le 10 octobre 2023, c'était le temps d'un rassemblement extrêmement important après les horreurs des attentats du 7 octobre. J'étais en déplacement à Paris. Mon adjoint aux relations internationales et à la mémoire était là. Vous l'avez vu. Vous l'avez écarté du protocole. Un grand nombre des présents, qui n'avaient pu voir mon adjoint vu le monde présent ce soir-là, m'a fait

part de leur choc bien légitime, pensant que la ville de Grenoble était absente de ce temps extrêmement important. Désolant.

Cet ostracisme s'est manifesté publiquement cette fois lors de la réunion que vous avez organisée lors des législatives anticipées de 2024, excluant l'extrême droite certes, mais également l'ensemble du NFP. Le NFP qui, je le rappelle, a remporté les 5 circonscriptions touchant la métropole de Grenoble. Chacun jugera de la pertinence de se couper bruyamment de 100 % de ses député-es.

Dans votre courrier public du 20 septembre, vous écrivez en parlant de l'aide votée au conseil municipal pour Gaza qu'il eut été équitable d'en faire autant pour Israël. Vous faites semblant d'oublier que l'aide apportée par Grenoble s'inscrit toujours dans un cadre collectif, FACECO fonds d'action extérieure des collectivités géré par le Ministère des Affaires Etrangères ou Fonds d'aide de CUF Cités Unies France. Ces fonds de crise n'existent fort logiquement pas pour Israël qui s'affirme en capacité de gérer les déplacés israéliens de l'intérieur.

Dans ce même courrier, vous évoquez l'intervention de l'association Samidoun Paris Banlieue dans une salle municipale réservée par une association grenobloise. Je comprends l'émoi légitime que peut susciter cette venue. Cependant, comme je vous l'ai rappelé par message en amont de votre courrier, il est important de noter 3 choses. Le ministère de l'intérieur n'a pas donné suite à l'investigation en vue d'une dissolution de cette association. Cette association est connectée à un réseau européen qui en est distinct, pour lequel la commission européenne a été interpellée par écrit par des parlementaires sur son statut et elle aussi n'a pas donné suite dans sa réponse écrite. C'est une autre association connectée à ce réseau qui a été interdite en Allemagne. Tous les petits raccourcis que vous choisissez de faire bien qu'ayant les informations factuelles créent des polémiques inutiles sur un émoi légitime. L'association locale organisatrice de l'événement n'est clairement pas proche de nous, plusieurs de ses membres forment le petit groupe qui m'interpelle bruyamment régulièrement pour exiger la rupture du jumelage avec Réhovot. J'y fais face avec constance en argumentant sur notre choix assumé de ne pas rompre ce jumelage. Mais l'accès aux salles municipales ne se fait pas sur ce que nous pensons de telle ou telle association. Elle se fait sur des critères objectifs. En défendant la liberté d'expression dans les limites fixées par la loi. Vous aurez d'ailleurs noté que la préfecture de l'Isère n'a pas donné suite à votre demande d'interdiction. Le cadre administratif ne se soumet pas aux pressions pour l'arbitraire.

Vous terminez le courrier privé qui m'est destiné par une demande de rencontre pour échanger sur « les déséquilibres constatés depuis un an », demande que vous m'avez formulé également directement par sms. Or votre communiqué public comporte une différence subtile mais bien réelle : vous vous y déclarez « disponible ». Que dois-je traduire de cette double posture, si ce n'est que vous ne voulez pas assumer publiquement cette demande de rendez-vous ?

Dans votre courrier du 26 septembre, le dernier, vous vous permettez de transformer le sens de ce que j'ai communiqué en tronquant délibérément les deux messages que vous citez. Ainsi « la folie meurtrière d'Israël s'amplifie au Liban, faisant de nombreuses victimes civiles » deviennent sous votre plume « les nombreuses victimes ». Encore plus honteux, vous faites carrément disparaître dans votre deuxième citation tout le début du message qui démarrait ainsi « je condamne cet horrible acte terroriste du Hamas, un de plus dans cette guerre interminable ». Et vous passez sous silence le message que j'ai adressé à Rehovot touchée par des roquettes le 8 octobre.

Que dire aussi de ce mélange des genres entre votre casquette d'avocat, publiant des vidéos sponsorisées sur les réseaux sociaux pour promouvoir votre business model auprès des victimes, et votre casquette d'homme public en tant que président du CRIF, institution importante de la cité ? Vous vous retrouvez ainsi face aux élues d'Échirolles et de Grenoble, par surprise pour nous, sur le plateau de France 3 dans l'émission dimanche en Politique consacrée au trafic de drogue le 22 septembre 2024.

La liste est longue et affligeante.

J'ai fait ce que j'ai pu. Taisant tous ces faits problématiques, contactant le président national du CRIF en juin 2023 pour voir comment apaiser les choses, ce qui a débouché sur une invitation de ma part à un déjeuner en tête à tête début juillet 2023 pour essayer de clarifier nos rôles et responsabilités pour agir au mieux dans l'intérêt de la communauté juive de Grenoble. Rien n'y a fait.

Pour le dire de façon très directe, l'impression que cela me donne est que vous manipulez les relations institutionnelles, soufflant le chaud et le froid, créant des polémiques de façon régulière. Peut-être est-ce bon pour votre notoriété, quels que soient les objectifs personnels que vous recherchez à travers la présidence du CRIF Grenoble - Dauphiné.

Je ne pense pas que cela soit bon pour la communauté juive de Grenoble, qui vit déjà sous haute tension depuis un an.

Tout cela n'empêche pas que nous nous retrouvions devant la mairie pour l'opération de soutien à la libération des otages le 27 novembre 2023, et bien d'autres choses encore.

Mais cela nuit et cela heurte. Le CRIF national ne se prive pas pour critiquer les propos du président de la république. Pour autant, il ne rompt pas le dialogue. Je ne romps pas le dialogue avec le CRIF, et pourtant je suis moi-même souvent offusqué par les propos tenus par son président national. Priorité à l'entretien du dialogue.

Quant à la protection des grenobloises et grenoblois juifs, je suis le maire de toutes les grenobloises et de tous les grenoblois, et elle est à ce titre un sujet d'attention permanent pour moi, mon équipe et l'institution municipale. Je sais cette communauté fragile, la démographie n'y est pas pour rien, l'absence de rabbin à la synagogue Bar Yohaï non plus, le choc du 7 octobre 2023 a produit un traumatisme qui dure, une inquiétude pour les proches là-bas mais aussi la perception bien tangible de la montée de l'antisémitisme ici. Mais cette communauté a toute sa place dans la cité, à Grenoble, elle est considérée, et chacun de ses membres a également toute sa place ici.

Les temps sont douloureux et dramatiques.

Les attentats terroristes du 7 octobre ont ouvert un nouvel abîme.

J'ai ressenti très fortement dès les premières minutes de ce 7 octobre que dans cet événement était contenu à la fois l'horreur des crimes atroces, mais aussi le poison lent de la captivité des otages, et la réaction en chaîne au profit des porteurs de malheurs des deux camps qui visent à ce que toute réconciliation soit impossible. Pourtant j'étais encore tellement loin de la réalité.

Une large partie des juifs de France a vu raviver le souvenir palpable de la Shoah.

Partout un nouveau calendrier démarre au 7 octobre et compte les jours de détention des 101 otages encore retenus. Le souvenir de la Nakba hante aussi les esprits.

A Gaza, la grande majorité des organisations considèrent qu'il y a un génocide en cours, d'autres que cela doit être tranché par la CPI, mais toutes demandent l'arrêt des massacres et un cessez le

feu ainsi que la libération des otages, pour que l'aide humanitaire puisse sauver les vies encore sauvables.

La Cisjordanie est exsangue et les colons avancent partout avec violence.

Le Liban est embrasé, sa capacité à assurer l'existence commune de tant de diversités survivra-t-elle à ce drame de plus ?

Les dirigeants d'Israël semblent chercher la sécurité, par la destruction des adversaires d'Israël à n'importe quel prix, plutôt que par la paix. Le coût pour les populations civiles est inouïe et je suis convaincu que cela ne sera pas une sécurité durable. Le danger se propage. L'humiliation et l'injustice peuvent nourrir la violence aveugle partout sur la planète.

Certains veulent une guerre de religion ou de civilisation. Mais les meurtriers et les morts sont du même sang, partout sur la terre.

Israël a le droit d'exister, pas de coloniser. Le peuple palestinien a droit à l'autodétermination, pas celui de détruire Israël.

Quelle est notre responsabilité face à tout cela ?

Nous avons à coup sûr des différences de perspectives qui peuvent nous éloigner sur le paragraphe précédent, par exemple.

La proximité géographique, ethnique, religieuse, linguistique, familiale, joue dans l'émotion que nous ressentons face à la situation de quelqu'un.

Pourtant nous grandissons ensemble quand nous faisons preuve d'empathie. Nous pourrions nous inquiéter ensemble de la situation des otages, penser aux familles impliquées et à celles déplacées, nous pourrions pleurer ensemble les victimes civiles, nous pourrions nous enquérir de la situation des amis de Grenoble, comme lorsqu'Anas et Munther, du camp d'Aida à Bethleem, ont été en détention administrative pendant des mois, nous pourrions nous réunir autour des Libanais de Grenoble, qui ont perdu des membres de leur famille et vu frappés leurs villages natals.

Bref, nous pourrions entretenir notre humanité commune, nourrir la paix et la concorde, ici au moins, c'est là que nous vivons.

Vous ne pouvez pas exiger de moi le silence face à ce drame, ni que je tienne une comptabilité morbide assurant l'égalité du nombre de mes communications envers les uns et les autres.

De même que la lutte contre l'antisémitisme ne réduit en rien ma détermination à lutter contre le racisme anti-musulmans et assimilés qui connaît une nouvelle montée après celle qui a fait suite aux attentats de 2015.

Vous avez choisi de suspendre nos organisations conjointes et indiquer ne plus souhaiter voir la mairie de Grenoble dans vos événements. Soit, je m'y conformerai. Cela ne nous empêchera pas de continuer nos actions. Ainsi avons-nous organisé une minute de silence sur le perron de la mairie le 7 octobre dernier peu avant 14h00. Je veux également dire à tous que je répondrai aux invitations et aux propositions de travail commun, comme encore à la Maison de l'International le 8 octobre lors de la rencontre avec Nitzan Horowitz organisé conjointement par le Cercle Bernard Lazare et la Ville de Grenoble.

Avant votre déclaration de candidature aux législatives et l'ouverture d'une période d'intérim au CRIF jusqu'au 11 février 2025, je terminais le courrier ainsi :

« Je vous laisserai exprimer le cas échéant, par la même voie publique que vous avez choisi pour la suspension, votre souhait de reprendre le dialogue.

Vous connaissez le dicton « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ». Je persévérerai dans ma main tendue, et en l'occurrence je continue d'espérer que vous jugerez bon de la saisir pour le bon exercice des responsabilités qui vous ont été confiées par ceux qui vous ont choisi comme président du CRIF Grenoble-Dauphiné. »

Cela reste valide pour la présidence intérimaire ou pour la personne qui sera portée à la tête du CRIF Grenoble Dauphiné en février prochain si rien n'a bougé d'ici là.

J'ai été extrêmement long et pourtant j'aurais souhaité être plus long, limiter les raccourcis, introduire de la poésie dans ce marasme

Je me permets tout de même de terminer ce courrier en reprenant les mots de Victor Hugo dans sa préface d'Hernani : « Jeunes gens, ayons bon courage ! Si rude qu'on nous veuille faire le présent, l'avenir sera beau ».

La réconciliation est toujours possible. Une grande partie des palestiniens-nes et des israéliens-nes n'est pas mue par la haine mais par la peur, et n'attend que de voir renaître l'espoir. A notre humble place, dans un territoire en paix, nous devrions prendre soin du dialogue.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Eric PIOLLE

